

TANDEM

Siège social : 5 rue du Commandant Charcot
38300 Bourgoin- Jallieu
N°Siren : 497 860 890

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2020

TALENZ ARES LYON

26, rue Berjon | 69009 Lyon
Tél. : 04 72 20 10 20 | lyon@talenz-audit.fr
www.talenz.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'association TANDEM,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TANDEM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « principes et conventions générales » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 relatif à la réécriture du plan comptable générale applicable aux associations et fondations. Également nous attirons votre attention sur le nouveau règlement comptable ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Du fait de la nouvelle réglementation applicable aux associations, les états financiers sont impactés par la suppression, la création ou le reclassement de certaines rubriques.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à

distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif, qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à nous assurer au regard des principes comptables en vigueur, de la correcte comptabilisation des subventions d'exploitation accordées. Nous avons obtenu les éléments probants qui justifient à ce titre les opérations comptabilisées dans les comptes de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association TANDEM ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 21 Mai 2021

TALENZ ARES LYON
Commissaire aux Comptes



Séverine LOUBARESSE
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

BILAN ACTIF

TALENZ AUDIT

TALENZ AUDIT

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	11 793	8 919	2 874	6 063	-3 189	-52.60
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	114 052	91 015	23 038	33 194	-10 157	-30.60
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	5 000		5 000	5 000		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	12 278		12 278	11 038	1 240	11.24
	Total I	143 123	99 934	43 190	55 295	-12 106	-21.89
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	39 861		39 861	40 838	-977	-2.39
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	575 410		575 410	474 464	100 946	21.28
	Charges constatées d'avance (2)	1 584		1 584	1 848	-264	-14.27
	Total II	616 855		616 855	517 150	99 705	19.28
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		759 978	99 934	660 045	572 445	87 600	15.30

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

TALENZ AUDIT

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires	262 771	227 540	35 231	15.48
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	5 184	35 231	-30 047	-85.29
	Situation nette (sous total)	267 955	262 771	5 184	1.97
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	267 955	262 771	5 184	1.97
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés	137 273	93 589	43 683	46.68
	Total II	137 273	93 589	43 683	46.68
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	81 464	81 464		
PROVISIONS	Total III	81 464	81 464		
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	747		747	
	Emprunts et dettes financières diverses	860	560	300	53.57
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	53 282	46 704	6 578	14.08
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	118 464	87 357	31 107	35.61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
DETTES (I)	Total IV	173 353	134 621	38 732	28.77
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		660 045	572 445	87 600	15.30

(1) Dont a plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Attestation de présentation des comptes

173 353

747

SLYREC

134 621

COMPTE DE RESULTAT

TALENZ AUDIT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	6 206		5 840		367	6.28
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 275 435		1 078 538		196 897	18.26
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	-947		-3 069		2 121	69.13
Utilisations des fonds dédiés	13 194		11 729		1 465	12.49
Autres produits	2 447		53		2 395	NS
Total I	1 296 335		1 093 091		203 244	18.59
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	369 175		297 762		71 414	23.98
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	42 305		33 577		8 728	25.99
Salaires et traitements	566 888		443 218		123 670	27.90
Charges sociales	235 550		185 528		50 023	26.96
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 589		14 581		4 008	27.49
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	56 877		34 497		22 380	64.88
Autres charges	2 047		1 062		985	92.75
Total II	1 291 433		1 010 225		281 208	27.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	4 902		82 865		-77 963	-94.08

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

TALENZ AUDIT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		282		635	-353	-55.58
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		282		635	-353	-55.58
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées				54	-54	-100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV				54	-54	-100.00
2. Résultat financier (III-IV)		282		581	-299	-51.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		5 184		83 446	-78 262	-93.79
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion				15 000	-15 000	-100.00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				33 215	-33 215	-100.00
Total VI				48 215	-48 215	-100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				-48 215	48 215	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		1 296 617		1 093 726	202 891	18.55
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		1 291 433		1 058 495	232 938	22.01
5. EXCEDENT OU DEFICIT		5 184		35 231	-30 047	-85.29

ANNEXE

TALENZ AUDIT

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 660 044.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 283 141.27 Euros et dégageant un excédent de 5 184.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'Association TANDEM a été créée en décembre 2006 pour porter les actions en faveur des toxicomanes. les objectifs sont la gestion, la promotion et la pérennisation du centre de soins.

Depuis 2007 (et suite à la dissolution de l'APSNI), TANDEM est gestionnaire du service SITONI.

L'activité n'a cessé d'augmenter depuis la création de ce service et en septembre 2007, le Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Social (CROSMS) a donné un avis favorable à la transformation de SITONI en CSAPA.

En 2015 des appartements de coordination thérapeutique (ACT MAION) conçus pour héberger et accompagner au niveau médico-psycho-social des personnes atteintes de maladie chronique et rencontrant une situation de précarité sociale, sont ouverts.

En 2016, l'association TANDEM a ouvert un bureau au pôle social de Pont de Chérucy. Cette antenne de proximité a pour but de faciliter l'accès aux soins pour le public de l'axe "Crémieu-Pont de Chérucy" et propose un accueil pluridisciplinaire.

En 2019, extension des ACT MAION sur la commune de Vienne.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Voir paragraphe ci-dessous.

L'évènement COVID-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des Entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'Association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'évènement COVID-19 sur ses comptes.

Les impacts portent sur de l'interim utilisé pour l'accueil et le nettoyage des locaux suite

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

aux visites de patients, sur des achats de gel, de masques de gans et sur des gains au niveau des frais de déplacement, de missions réceptions liés au confinement.
Le coût net COVID-19 pour l'année 2020 peut être estimé à environ 15 K€.
Il n'y a pas eu recours au chômage partiel.

La pandémie COVID-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels 2020, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur l'exercice 2021.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, la Direction de l'Association TANDEM estime que la continuité de l'exploitation n'est remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC 2018-096 modifié par le règlement ANC 2020-08 et règlement n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

TALENZ AUDIT

TALENZ AUDIT

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 793		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 976		
Installations générales agencements aménagements divers	34 585		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 248		5 243
TOTAL	108 809		5 243
Autres participations	5 000		
Prêts, autres immobilisations financières	11 038		1 240
TOTAL	16 038		1 240
TOTAL GENERAL	136 640		6 484

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			11 793	11 793
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 976	7 976
Installations générales agencements aménagements divers			34 585	34 585
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			71 491	71 491
TOTAL			114 052	114 052
Autres participations			5 000	5 000
Prêts, autres immobilisations financières			12 278	12 278
TOTAL			17 278	17 278
TOTAL GENERAL			143 123	143 123

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 730	6 378	3 189	8 919
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 958	450		6 407
Installations générales agencements aménagements divers	26 914	4 669		31 583
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 743	10 281		53 024
TOTAL	75 615	15 400		91 015
TOTAL GENERAL	81 345	21 778	3 189	99 934

ANNEXE

TALENZ AUDIT

TALENZ AUDIT

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 378				
Instal.techniques matériel outillage indus.	450				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 669				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 281				
TOTAL	15 400				
TOTAL GENERAL	21 778				

Tableau des variations des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres avec droit de reprise	227 540		35 231		262 771
Réserves			262 771	262 771	
Report à nouveau			35 231	35 231	
Excédent ou déficit de l'exercice	35 231		-30 047		5 184
Situation nette	262 771		303 186	298 002	267 955
TOTAL I	262 771		303 186	298 002	267 955

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	81 464				81 464
TOTAL	81 464				81 464
TOTAL GENERAL	81 464				81 464

ANNEXE

TALENZ AUDIT

TALENZ AUDIT

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 278	12 278	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 208	5 208	
Groupe et associés	33 174	33 174	
Débiteurs divers	1 479	1 479	
Charges constatées d'avance	1 584	1 584	
TOTAL	53 723	53 723	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	747	747		
Emprunts et dettes financières divers	860	860		
Fournisseurs et comptes rattachés	53 282	53 282		
Personnel et comptes rattachés	44 755	44 755		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 162	65 162		
Autres impôts taxes et assimilés	8 548	8 548		
TOTAL	173 353	173 353		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	460			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	160			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
Crédit formation	18 155	6 800			6 800
Evaluation Interne exter	1 390	1 390			1 390
Prise en charge Joueurs	2 208	541			541
Evaluation ext.2012-2013	5 000	5 000			5 000
Renovation informatique	10 000	2 792	2 484		308
Création antenne	10 000	9 125	1 710		7 415
Consult.jeune consomm.	7 113	7 113			7 113
Equipements appartements	6 614	6 614			6 614
Accueil alcool dépendan.	15 000	15 000			15 000
Renouvellement mobilier	4 717	4 717			4 717
Frais de déménagement	9 928	9 928			9 928
Ouverture Antenne N.ISER	9 500	9 500			9 500
CSAPA temps psychiatre	3 000	3 000			3 000
Achat NALOXONE	1 069	1 069			1 069
Appui déploiement e.sant	2 000	2 000			2 000
Coût gardiennage COVID19	9 000	9 000	9 000		
Aide déménagement SITONI				4 663	4 663
Soutien à l'investis.SIT				10 000	10 000
Frais installation SIT				5 000	5 000
Achats masques Chir. SIT				2 779	2 779
Soutien à l'investis.MA				10 000	10 000
Achats masques chir.MA				4 435	4 435
Gardiennage COVID19				15 000	15 000
Frais installation MA				5 000	5 000
TOTAL	114 694	93 589	13 194	56 877	137 272

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des

ANNEXE

TALENZ AUDIT

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés :

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	5 ans
Agencements	Linéaire	7 ans
Matériel de transport (occas)	Linéaire	2 ans
Matériels de bureau et inform.	Dégressif	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

TALENZ AUDIT

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	120
Total	120

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 610
Dettes fiscales et sociales	75 649
Total	116 259

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 584
Total	1 584

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Toutefois à fin décembre 2019, une provision a été comptabilisée pour un montant de 33 215 euros dont 21 695 euros d'IFC Brute et 11 250 euros de charges sociales patronales.

Cette comptabilisation à fin décembre 2019 fait dérogation à la méthode de comptabilisation "usuelle" qui vise normalement à enregistrer la provision "antérieure" soit celle au 31 décembre 2018 au niveau des Fons Associatifs dans un compte de report à nouveau.

Aucune provision pour charge complémentaire n'a été comptabilisée au titre de cet exercice 2020.